

Section Bac	Assurances		
Nom de l'UE	Assurance vie (niveau 2) - Assurance vie - Prêts hypothécaires		
Nom du professeur	P. Bailly		
Niveau	3	Unité déterminante	Oui
Nombre de périodes	80	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	français	Crédits ECTS	7

Objectifs du cours

- Acquérir des connaissances en gestion de contrats d'assurance Vie collectives
- Analyser et répondre aux besoins des entreprises et des individus en matière de 2d et 3e piliers
 - Connaître, comprendre et appliquer la loi relative au crédit hypothécaire
 - Analyser les besoins d'un client crédit et apporter une réponse correcte à ses besoins.
 - Au terme de la partie « Prêts hypothécaires » l'étudiant sera capable de d'analyser, de résumer et de présenter un sujet relatif aux crédits.

- 1- Le prêt hypothécaire - Historique et définitions
- 2- La législation
- 3- Qui peut contracter un prêt hypothécaire?
- 4- Les différents types de prêts
- 5- Le taux d'intérêt
- 6- Le prêt hypothécaire et les assurances
- 7- La mise en gage
- 8- Le cautionnement
- 9- Les phases de l'élaboration d'un emprunt
- 10- Les couts
- 11- La fiscalité
- 12- A la recherche de la formule la plus appropriée
- 13- Le rôle du notaire
- 14- Le cadastre
- 15- Procédure de mise en vente publique
- 16- Remboursements anticipés

Contenu du cours

I. En matière d'Assurance Vie

- 1- les trois piliers des retraites
 - les pensions légales
 - les pensions complémentaires
 - a. les assurances de groupe
 - b. pour les indépendants
 - c. pour le secteur public
 - d. les plans sectoriels et les fonds de pension
- 2- Le règlement d'assurance groupe
- 3- Les bases techniques de tarification en assurance groupe
- 4- La fiscalité
- 5- Les assurances collectives annexes (complémentaires)
- 6- L'assurance Dirigeant d'entreprise (ADE) et les promesses individuelles de pension
- 7- la Pension libre complémentaire des Indépendants
- 8- La branche 21 (rappels)
- 9- La branche 23 (rappels)
- 10- Conseil de montant assurable pour un Capital Retraite

II. En matière de Prêts hypothécaires

Méthodologie

- Les principes fondamentaux s'exposent par un cours magistral
- Des exemples concrets (mise en situation) complètent les exposés.
- Durant les 4 dernières séances en Assurance Vie, les étudiants sont invités à résoudre des exercices pour le cours suivant (avec résolution collective).
- Les applications pratiques relatives au Prêts hypothécaires sont intégrées au cours ex cathedra.
- Certaines parties du cours sont présentées par les étudiants eux-mêmes (voir point 5 des objectifs)

Supports

- Syllabus
- Tables de mortalité
- Statistiques FSMA
- Exercices
- Textes législatifs

- Divers documents commerciaux

hypothécaire le adapté à une situation donnée.

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une situation-problème liée à un cas concret de gestion d'un dossier d'assurance vie individuelle du 3^{ème} pilier, en se fondant sur une interprétation correcte des dispositions réglementaires et des conditions générales d'une police donnée et des dispositions fiscales y afférentes et en situant le problème à résoudre dans le schéma global des pratiques de l'assurance, tout en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée,

de mettre en œuvre une démarche professionnelle conduisant à :

- comparer différents produits d'assurance vie du 3^{ème} pilier ;
- en expliciter les champs d'application tant sur le plan légal que sur le plan mathématique ;
- justifier pour un cas précis le parcours à suivre pour l'obtention d'un prêt

Evaluation

Principe = Mise en situation.

Sur base de données d'une famille, l'étudiant doit en déduire les besoins en matière de retraite des membres de la famille et leur proposer des solutions et conseils en fonction des réponses données à ses questions complémentaires.

Examen écrit avec partie orale pendant laquelle l'étudiant reçoit réponse aux questions qu'il poserait aux clients potentiels lui permettant d'évaluer leurs besoins.

En outre, les étudiants sont évalués partiellement sur leur aptitude à résumer et présenter une matière propre au crédit hypothécaire.

Pondération

Travaux de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Travaux de 2de session	Examen de 2de session
10%	90%	/	100%